

Comptes 2007

Avant vérification du Contrôle cantonal des finances



Excédent conjoncturel et propositions de mesures

Conférence de presse du 27 mars 2008

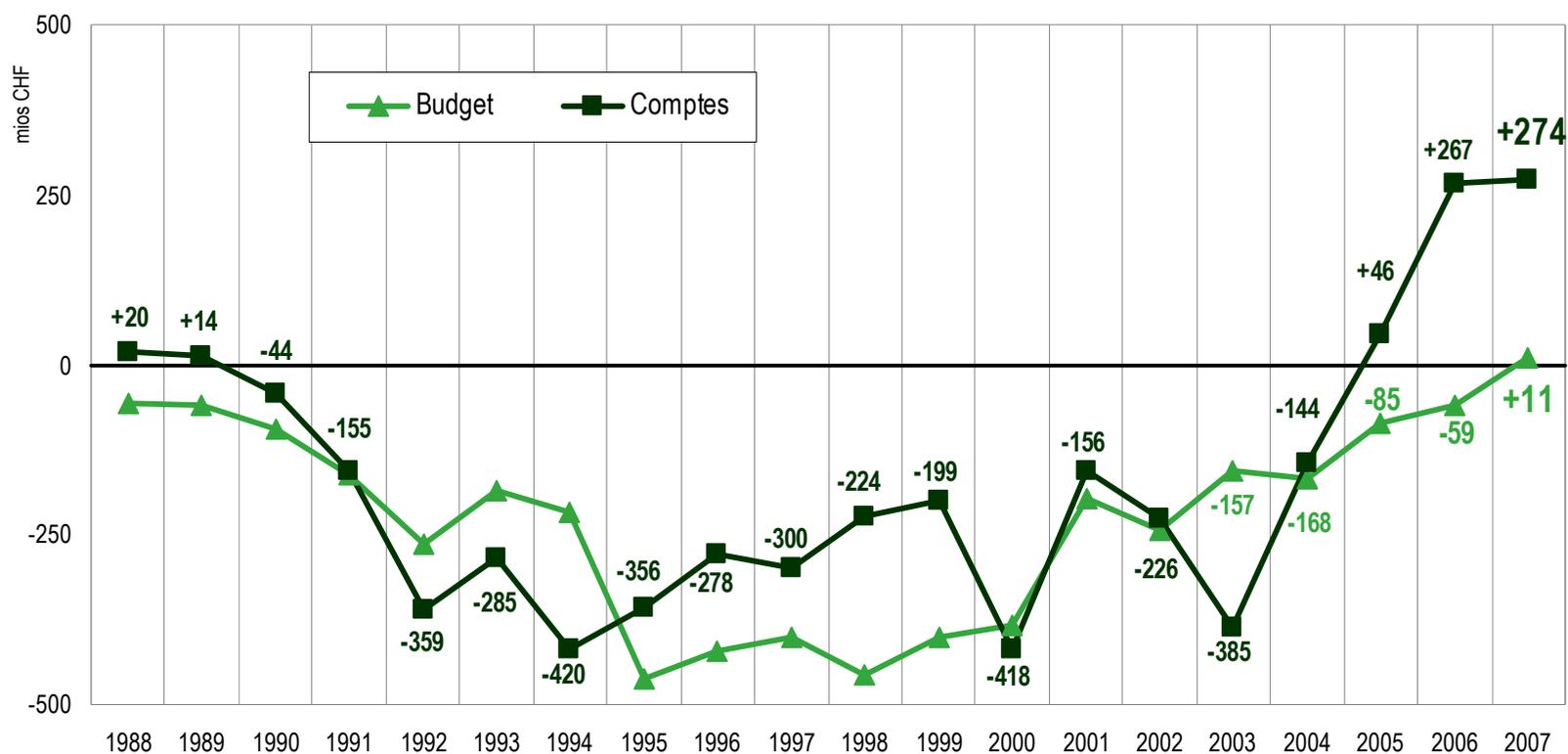
Résultat 2007

Conférence de presse du 27 mars 2008



► La clôture du compte de fonctionnement se solde par un excédent de revenus net de 273,6 mios,

- soit le troisième exercice positif après 15 années déficitaires,
- et un résultat net semblable à l'exercice précédent.



Synthèse et Charges brutes

Conférence de presse du 27 mars 2008

(en mios)	Budget 2007	Comptes 2007	Ecart budget / comptes 2007		Comptes 2006	Ecart comptes 2006 / 2007	
Charges	6'640,0	7'081,1	441,1	6,6%	6'580,8	500,3	7,6%
Revenus	6'650,8	7'354,7	703,9	10,6%	6'848,0	506,7	7,4%
Résultat	10,8	273,6	262,8		267,2	6,4	

- ▶ **L'augmentation des charges brutes de 6,6% par rapport à la prévision budgétaire, comme leur croissance de 7,6% par rapport à l'exercice précédent, s'expliquent principalement par les écritures de boucllement.**

Ecritures de boucllement

Conférence de presse du 27 mars 2008



- ▶ **Financement en faveur de la Caisse de pensions 59 mios:**
 - la Convention 2005 prévoyait la compensation sur 15 ans par l'Etat de l'augmentation du plafond de la déduction de coordination;
 - le Conseil d'Etat décide d'un versement global et unique.

- ▶ **Amortissement du découvert au bilan 420 mios:**
 - soit la contribution de trois années supplémentaires à la résorption du découvert sur une génération de 20 ans;
 - qui s'ajoute à la contribution d'une année prévue au budget (140 mios);
 - dans une perspective anticyclique, le Conseil d'Etat décide de trois années supplémentaires pour tirer parti de revenus conjoncturels exceptionnels.

Charges apurées et évolution

Conférence de presse du 27 mars 2008

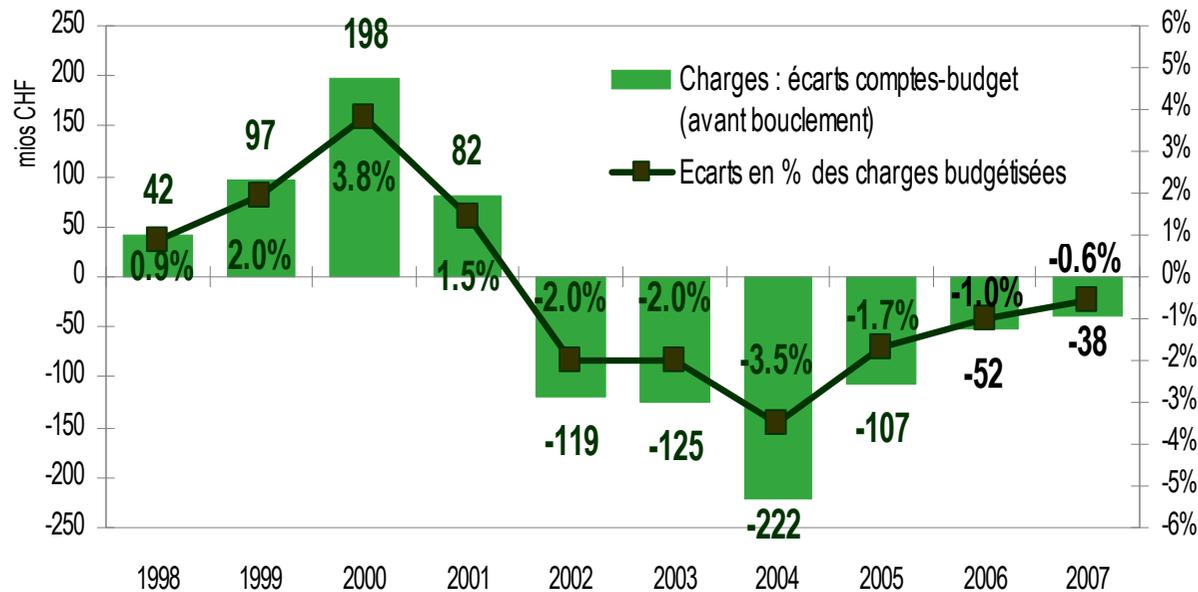
(en mios)	2003	2004	2005	2006	2007
Charges brutes	6'123,0	6'240,7	6'362,1	6'580,8	7'081,1
Ecritures de boucllement					
Amortissement des routes nationales			- 95,8	- 71,9	
Financement en faveur de la CPEV					- 59,1
Correctif d'actif sur débiteurs ACI		- 22,6		- 65,8	
Amortissement du découvert				- 140,0	- 420,0
Prévision budgétaire					
Amortissement des routes nationales					- 47,9
Amortissement du découvert					- 140,0
Charges apurées	6'123,0	6'218,1	6'266,3	6'303,1	6'414,1
Evolution en %		1,6%	0,8%	0,6%	1,7%

- ▶ **Les dépenses effectives de fonctionnement ont progressé de 111 mios soit 1,7% par rapport à l'exercice précédent.**
- ▶ **Cette croissance s'explique notamment par l'augmentation des besoins dans le secteur social et de la contribution du canton aux communes et aux autres cantons.**

Maîtrise des charges : suivi budgétaire

Conférence de presse du 27 mars 2008

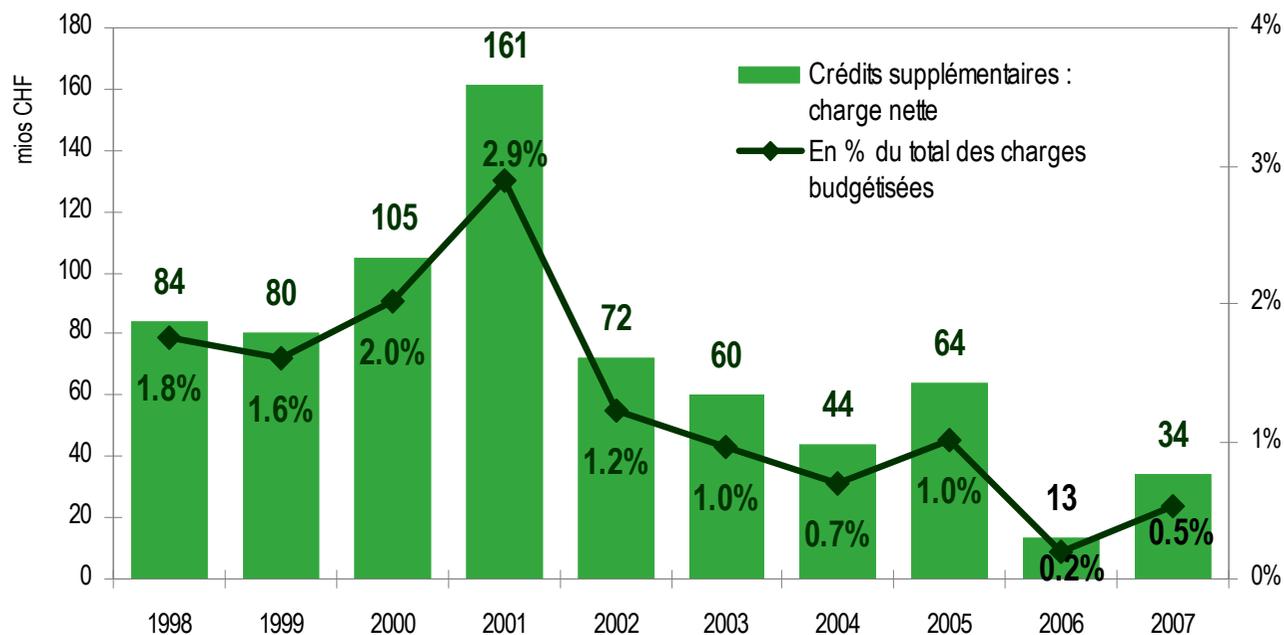
- ▶ Les charges avant écritures de bouclage sont inférieures de 0,6% à la prévision budgétaire.
- ▶ Mis en place au cours des années difficiles de la précédente législature, le suivi budgétaire maintient son efficacité dans une conjoncture favorable.



Maîtrise des charges : crédits supplémentaires

Conférence de presse du 27 mars 2008

- ▶ **Fortement réduits les années précédentes, les crédits supplémentaires s'élèvent à 34 mios.**
- ▶ **Leur relative augmentation par rapport à 2006 suit l'application de la LFin qui prévoit de réduire les dépassements budgétaires au profit des crédits supplémentaires compensés.**

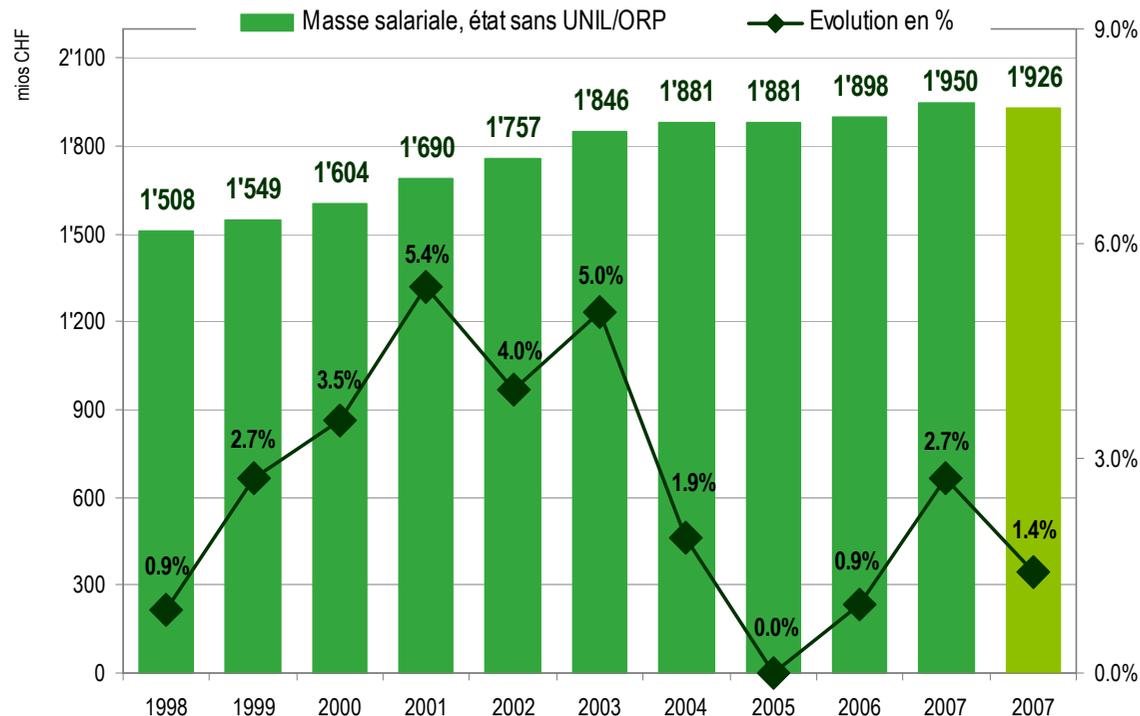


Maîtrise des charges : masse salariale

Conférence de presse du 27 mars 2008



- ▶ Après sa stabilisation les années précédentes, la masse salariale augmente de 52 mios (2,7%).
- ▶ Cette progression doit être relativisée par le financement en faveur de la CPEV (+59 mios) et la subvention à l'Eglise réformée (-35 mios). Ainsi, elle se situe dans les faits à 1,4%.



Maîtrise des charges : bilan DEFI

Conférence de presse du 27 mars 2008



- ▶ **La démarche DEFI 2006-2007 atteint 96% de ses objectifs financiers:**

<i>(réduction de charges en milliers de CHF)</i>	Nbre de mesures	DEFI 06/07 budgétisé	DEFI 06/07 réalisé	Ecart budgétisé/réalisé	
Totalement réalisées	312	- 84'407	- 84'407	0	0
Supérieures au budget	63	- 12'582	- 19'490	- 6'908	54,9%
Partiellement réalisées	56	- 19'480	- 11'795	7'685	- 39,5%
Abandonnées	8	- 1'441	0	1'441	- 100%
Non réalisées	36	- 2'547	0	2'547	- 100%
Total	475	- 120'457	-115'692	4'765	- 4,0%

- ▶ **La démarche impliquait une réduction de 62.2 postes, dont 59,2 sont effectivement supprimés.**

Revenus bruts

Conférence de presse du 27 mars 2008

<i>(en mios)</i>	Budget 2007	Comptes 2007	Ecart budget / comptes 2007		Comptes 2006	Ecart comptes 2006 / 2007	
Revenus	6'650,8	7'354,7	703,9	10,6%	6'848,0	506,7	7,4%
Impôts <i>(hors IFD)</i>	4'091,6	4'595,5	503,8	12,3%	4'248,3	347,2	8,2%

- ▶ **La croissance des revenus de 7,4% provient de l'augmentation des recettes fiscales, qui dépasse de 504 mios la prévision budgétaire et 347 mios l'exercice précédent.**

Variation des recettes fiscales

Conférence de presse du 27 mars 2008

(en mios)	Comptes 2007	Ecart budget / comptes 2007		Ecart comptes 2006 / 2007	
Personnes physiques		142,1		163,1	
Impôt sur le revenu	2'654,3	104,7	4,1%	115,3	4,5%
Impôt sur la fortune	426,8	37,4	9,6%	47,8	12,6%
Revenus économiques		345,7		263,4	
Impôt sur le bénéfice net	565,4	206,1	57,4%	149,8	36,1%
Part à l'Impôt fédéral direct	456,8	139,6	44,0%	113,6	33,1%
Revenus conjoncturels		92,7		43,9	
Impôt sur gains immobiliers	139,9	59,7	74,4%	37,7	36,0%
Droits de mutation	163,5	33,0	25,3%	6,2	3,9%
Variation 3 types d'impôts (avec IFD)		580,5		470,4	

Variation des recettes fiscales (suite)

Conférence de presse du 27 mars 2008



► Les écarts constatés dans le tableau précédent mettent en évidence les éléments suivants:

- effet de rattrapage 2003/2004/2005 lié à la stabilisation du système postnumerando pour les personnes physiques;
- l'évolution démographique en forte hausse en 2006 et 2007;
- l'excellente performance des banques et des sociétés financières;
- le bénéfice à caractère extraordinaire et unique de deux sociétés;
- l'évolution de l'Impôt fédéral direct liée aux effets mentionnés ci-dessus;
- surchauffe des marchés immobiliers depuis 2005.

Investissements 2007

Conférence de presse du 27 mars 2008



► **La part nette du canton aux investissements atteint 140,9 mios:**

- soit 59 mios de moins que budgétisé et 17 mios de moins qu'en 2006;
- cet écart s'explique par le blocage de projets soumis à des recours, ou le report de projets en cours d'année.

		<i>(en mios)</i>	Montant net	Ecart B/C 07
Informatique	Impôts (10,0/-5,0 mios), Réseau cantonal phase 4 (0,6/-3,7mios)		14,2	- 10,5
Territoire et mobilité	Routes (15,0/-11,8 mios), sécurité (1,1/-4,9 mios), protection des eaux (13,5/-4,7 mios)		51,8	- 22,3
Constructions UNIL			1,5	- 9,5
Santé et social	Investissements périodiques (15,6/+2,6 mios), urgences (0,6/-1,8 mio), hôpitaux (5,4/-4,2 mios)		34,0	- 6,9
Parc immo/projets	Gymnase d'Yverdon (0,0/-1,7 mio), transformation Burier (0,0/-4,1 mios), CHARTEM (0,0/-1,6 mio)		39,4	- 9,9
Total			140,9	- 59,1

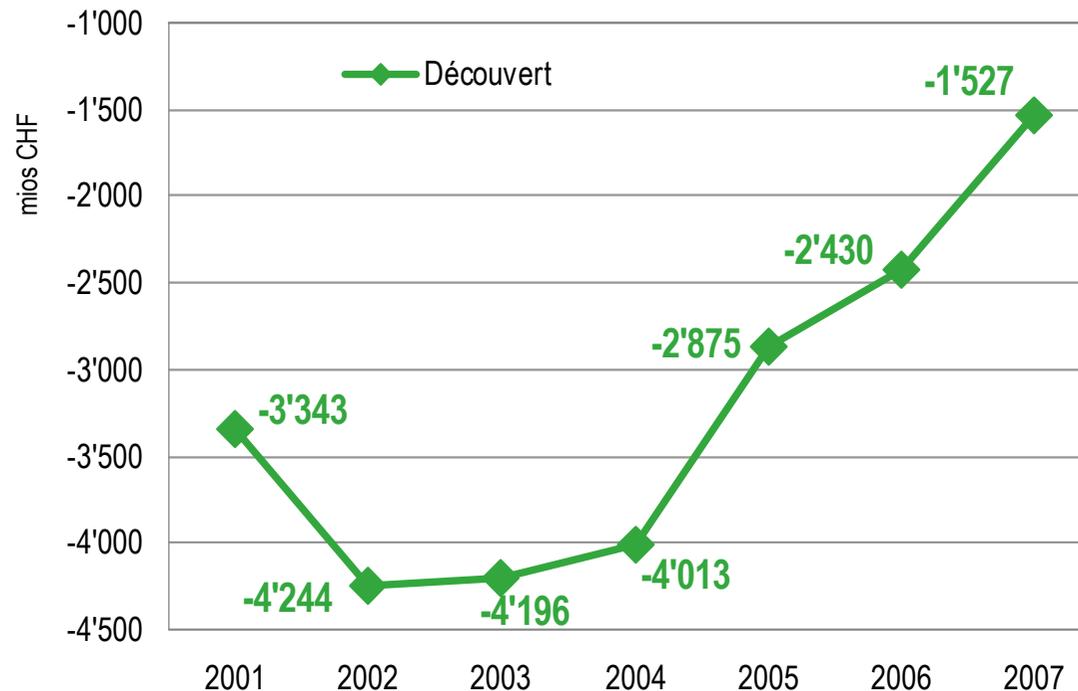
► **En ajoutant la part des autres collectivités, 231,5 mios d'investissements bruts ont été dépensés dans l'économie VD.**

Evolution du découvert

Conférence de presse du 27 mars 2008



- ▶ **Découvert au bilan: montant des déficits cumulés.**
- ▶ **Nouvelle réduction de 903 mios, pour un découvert qui atteint encore 1,5 milliard:**
 - résultats positifs de l'exercice (fonctionnement, pertes et profits),
 - amortissement du découvert.

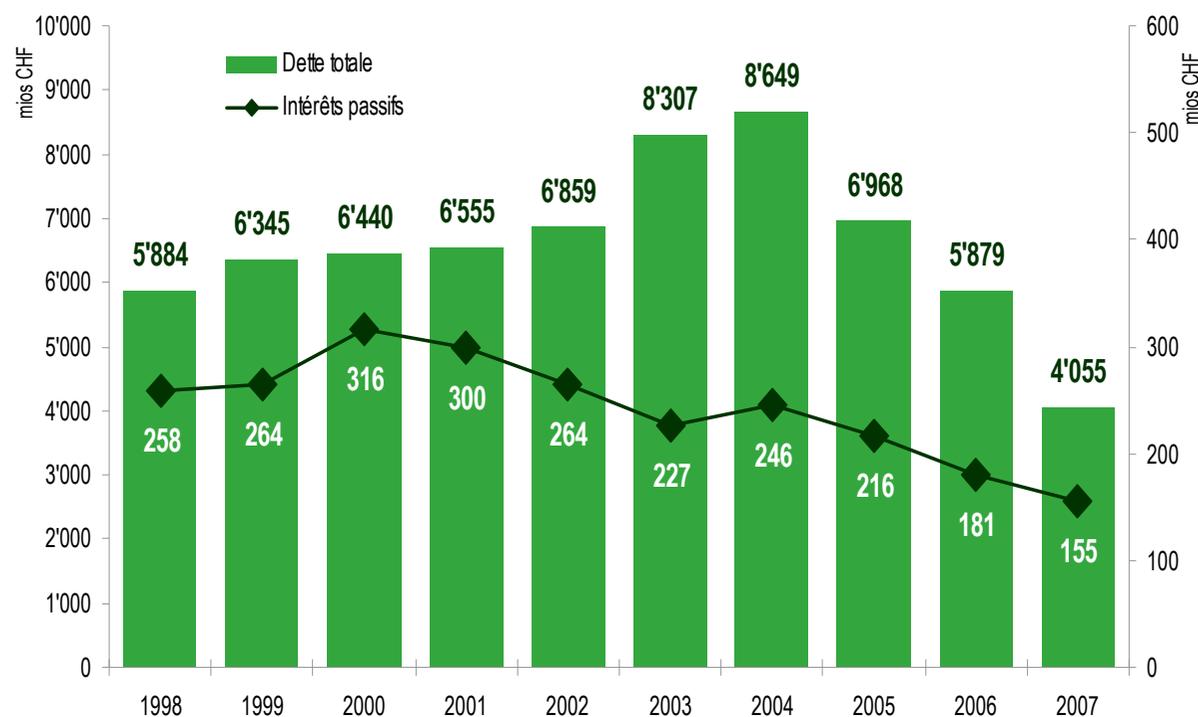


Evolution de la dette et de ses coûts

Conférence de presse du 27 mars 2008



- ▶ **Troisième réduction de 1,8 milliard, pour une dette ramenée près de 4 milliards, soit au même niveau qu'en 1994:**
 - rachat des bons de participation BCV et marge d'autofinancement.
- ▶ **Nouvelle diminution de 26 mios de la charge d'intérêts:**
 - réduction de la dette, persistance de taux bas et produit des placements.



Perspectives 2008-2012

Conférence de presse du 27 mars 2008



- ▶ **A la publication des comptes 2003 et de son déficit de 385 mios, le Conseil d'Etat a décidé de mesures immédiates d'économie à hauteur de 43 mios et d'un moratoire sur des investissements.**
- ▶ **A situation inverse, réaction inverse? Faut-il allouer des moyens supplémentaires dans les secteurs du service public qui subissent une forte pression et rengager les projets gelés?**
- ▶ **Le même parallélisme devrait-il s'appliquer aux recettes? Dans les années déficitaires, le Conseil d'Etat a augmenté taxes et émoluments. Ne conviendrait-il pas d'instaurer aujourd'hui des baisses fiscales?**

Perspectives 2008-2012

Conférence de presse du 27 mars 2008



► Deux considérations invitent à modérer les hausses de dépenses et les baisses de recettes à effets pérennes:

- 1. Une très grande part de l'augmentation des recettes 2007 est conjoncturelle. Plusieurs signes annoncent un ralentissement économique mondial. Il aurait des répercussions importantes tant sur les recettes que sur les dépenses de l'Etat.**
- 2. Le Canton de Vaud est entré dans la spirale déficitaire dès 1991 après des baisses fiscales et des augmentations de dépenses. Dans ces circonstances, la crise économique a mis à mal les finances publiques. Il convient de ne pas répéter les erreurs du passé.**

Perspectives 2008-2012

Conférence de presse du 27 mars 2008



- ▶ **Il reste que le déficit structurel de l'Etat s'avère pour l'heure comblé.**
- ▶ **En maintenant la rigueur budgétaire, le Conseil d'Etat peut proposer des mesures dans les domaines qu'il juge prioritaires.**
- ▶ **Il entend user de cette marge de manoeuvre dans quatre domaines mis en avant dans le Programme de législature:**
 - **l'attractivité fiscale du Canton**
 - **l'allègement de la fiscalité des familles**
 - **la modernisation de la fonction publique**
 - **l'hébergement des personnes âgées**

Mesures fiscales

Conférence de presse du 27 mars 2008



- ▶ **Le Conseil d'Etat prend une première série de mesures qui s'inscrivent dans le cadre du Programme de législature et découlent de la votation du 24 février 2008.**
- ▶ **Ces mesures fiscales qui engendrent un coût d'environ 90 mios pour le Canton portent d'une part sur les personnes morales (23 mios) et d'autre part sur les personnes physiques (67 mios).**
- ▶ **S'agissant des personnes morales, le Conseil d'Etat propose d'introduire les mesures prévues dans la réforme de l'imposition des entreprises adoptée par le peuple suisse.**
 - **soit les 6 mesures non contestées d'adaptation de la législation vaudoise à la LHID**

Imposition du dividende et de la fortune

Conférence de presse du 27 mars 2008



- ▶ **S'agissant des personnes physiques, le Conseil d'Etat propose de se distancer du projet fédéral en introduisant l'imposition du 75% des dividendes des participations qualifiées (au lieu de la règle fédérale 60% privé et 50% commercial).**
 - cette mesure tient compte de l'avis des Vaudois lors de la votation,
 - elle respecte l'égalité de traitement entre l'indépendant et l'actionnaire,
 - et accroît la compétitivité fiscale du canton.

- ▶ **Le Conseil d'Etat adopte en outre des disposition pour éviter le caractère confiscatoire du cumul des impôts sur le revenu et sur la fortune au plan cantonal et communal.**
 - elle accroît la compétitivité fiscale du canton.

Imposition des familles

Conférence de presse du 27 mars 2008



- ▶ **Le Conseil d'Etat propose d'augmenter la déduction pour frais de garde à 3500.- par enfant.**
 - cette mesure touche 14'000 familles de la classe moyenne,
 - elle engendre un coût de 7 mios pour le Canton.

- ▶ **En outre, le Conseil d'Etat propose d'introduire une nouvelle déduction pour les couples mariés et les familles monoparentales appartenant à la classe moyenne.**
 - cette mesure s'inscrit dans une enveloppe de 25 mios.

- ▶ **Ces deux allègements s'inscrivent dans la perspective de la réforme fédérale de l'imposition de la famille annoncée, sans préjudice pour celle-ci.**

Mesures fiscales ultérieures

Conférence de presse du 27 mars 2008



- ▶ **Pendant cette législature, le Conseil d'Etat prendra une seconde série de mesures fiscales qui viseront à pallier l'abandon de l'arrêté Bonny ainsi qu'à renforcer le caractère attractif et concurrentiel du canton.**

- ▶ **Ces mesures porteront sur:**
 - l'imposition des familles,
 - les effets de seuils,
 - la fiscalité des entreprises,
 - l'imposition de la fortune (avec des effets ciblés).

Nouvelle politique salariale

Conférence de presse du 27 mars 2008



- ▶ **En outre, le Conseil d'Etat prévoit d'allouer des moyens supplémentaires dès 2008 au projet DECFO-SYSREM.**
- ▶ **La DCERH présentera les nouvelles propositions dans le cadre de la prochaine séance de négociations le 31 mars.**
- ▶ **Les analyses techniques, chiffrages et autres simulations sont toujours en cours dans les services transversaux de l'Etat.**
- ▶ **En l'absence d'accord avec les partenaires sociaux, le Conseil d'Etat n'exclut pas de retirer le projet.**

Autres mesures

Conférence de presse du 27 mars 2008



- ▶ **Le Conseil d'Etat propose différentes améliorations pour les établissements médico-sociaux, notamment leur adaptation aux normes de sécurité incendie.**
 - ces mesures entraînent un coût de 30 millions pour le Canton, réparti entre 2009 et 2011.

- ▶ **Le Conseil d'Etat renonce à l'augmentation de 0,5 point d'impôts prévue pour financer les mesures d'incitation aux fusions de communes.**
 - cette décision ne remet pas en cause ces mesures, financées par le budget ordinaire.

Calendrier

Conférence de presse du 27 mars 2008



- ▶ **Le Conseil d'Etat viendra avant l'été avec les propositions législatives portant sur la fiscalité, la fonction publique et l'hébergement.**
- ▶ **Il vise une entrée en vigueur de ces dispositions au plus tard le 1er janvier 2009.**